

Règlement des ateliers de Bouquinette :

Chaque personne, avant son inscription, devra prendre connaissance du présent règlement et s'engager à l'accepter intégralement.

Les ateliers :

« Les ateliers de Bouquinette » est un espace où les enfants, à partir de 6 ans révolus peuvent participer à un atelier exclusivement orienté autour du livre afin de découvrir le livre à travers une approche ludique et créative. Ces ateliers sont encadrés par une animatrice.

- Pendant les vacances scolaires (*sauf Noël*) à Bouquinette
- Un atelier est composé de plusieurs séances selon le projet : de 2 minimum à 4 maximum
- 1 séance dure 2 heures : de 14h à 16h / ou 10h-12h
- Le thème des ateliers est défini avant les vacances scolaires (des modifications peuvent être envisagées selon les demandes)
- Possibilité d'accueil : 10 enfants maximum.
- Participation financière : 0.50 cts la séance

Conditions de participation :

- **Carte d'adhésion familiale obligatoire : 7 euros**
- Enfants à partir de 6 ans révolus (niveau C.P) sans limite d'âge, parents et jeunes peuvent participer.
- **L'inscription : 15 jours avant le début des vacances scolaires**
- En cas d'affluence, un enfant ayant déjà participé à un atelier ne sera pas prioritaire sur le deuxième atelier de la même période ; il sera inscrit sur liste d'attente.
- Tarif par séance : 0.50 cts
- Chaque atelier est payable d'avance en même temps que l'inscription.
- Certains ateliers pourront faire l'objet d'une sortie, d'une représentation ou d'une exposition à la fin de la toute dernière séance,

Pour le bon déroulement de l'atelier :

- Présence obligatoire à toutes les séances. Prévenir l'animatrice en cas d'empêchement.
- Respect des horaires : début de séance 14h - fin de séance 16h / ou 10h - 12h
- Un temps de rangement et une mise au point pour la prochaine séance sont prévus en fin de chaque séance.
- L'enfant, le jeune ou l'adulte doit être volontaire et s'impliquer dans l'atelier.
- L'autorisation parentale est obligatoire en cas de sortie, les parents peuvent accompagner.
- Nous conseillons vivement aux enfants de rentrer à la maison après la fin de la séance. Deux heures d'atelier demandent en effet beaucoup d'énergie et de concentration.

BouquINETTE

Centre d'animation Saint-Jean Villeurbanne
Petite rue du Roulet
69100 Villeurbanne
04.78.79.26.16

Fiche d'inscription individuelle « Les ateliers de BouquINETTE »

Cette fiche est à remplir une fois pour l'année dès l'inscription à un premier atelier. Puis, pour chaque nouvelle inscription à un atelier, une simple autorisation parentale sera nécessaire. Cette autorisation permet également à votre enfant d'emprunter des documents à BouquINETTE.

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : âge :

Adhésion N°: N°famille :

Nom/Prénom du parent responsable :

Adresse :

Téléphone domicile : portable

Téléphone travail :

Email :

J'autorise les responsables à prendre toutes les mesures qu'ils jugeraient nécessaires en cas d'urgence médicale, les frais occasionnés étant à ma charge. J'autorise également les responsables à prendre les sanctions qui s'imposeraient en cas d'indiscipline : avertissement et si nécessaire, exclusion de la séance voire de l'atelier.

Droit à l'image

J'autorise le centre d'animation Saint-Jean à filmer ou photographier mon enfant dans les conditions habituelles de l'atelier et à utiliser son image à sa convenance. Si une diffusion ne me convient pas, je m'engage à en avertir le responsable afin de suspendre cette autorisation.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement des « ateliers de BouquINETTE » et l'accepter.

Fait à Villeurbanne, le :

Signature :

